

Conseil d'arrondissement du 12^e arrondissement

Vœu pour le retour à une offre à 100% sur toutes les lignes de transport en commun

Considérant la décision d'Île de France Mobilités de réduire l'offre de transport pour un grand nombre de lignes de bus, métro et RER à la suite des baisses de fréquentation des transports durant la crise sanitaire ;

Considérant que dans le 12^e arrondissement la ligne D du RER, les lignes 1, 2, 5 et 6 de métro et les lignes 26, 63, 72, 77, 86 et 112 de bus sont concernées par cette réduction de l'offre qui se manifeste par une réduction des fréquences de passage ;

Considérant que les calculs d'offre réalisés par IDFM correspondent à l'évaluation de la fréquentation des lignes au mois de juin, soit avant l'allègement de l'obligation de télétravail ;

Considérant les situations de surfréquentation des lignes concernées par cet allègement ;

Considérant que le retour à l'offre complète est une revendication des usagers et usagères des transports ;

Considérant la nécessité de maintenir une certaine distanciation physique dans les transports en commun afin d'éviter la propagation du virus ;

Considérant qu'un nombre croissant de Parisiennes et de Parisiens ont tendance à renouer avec leurs pratiques de mobilité d'avant la crise sanitaire ;

Considérant que le moindre recours aux transports en commun peut s'expliquer par le maintien d'une offre réduite et par les incidents d'exploitation qui dégradent la qualité des déplacements en transport en commun ;

Considérant que l'on peut légitimement craindre que cette dégradation des conditions de circulation dans les transports en commun incite les usager·e·s des transports en commun parisiens à se reporter vers le transport automobile individuel, à l'image de ce qui est constaté depuis la rentrée de septembre sur le réseau routier national où les bouchons se trouvent à un niveau bien supérieur à la moyenne ;

Considérant l'impact environnemental de la circulation routière qui se manifeste notamment par la répétition d'épisodes de pics de pollution, et donc l'impératif de favoriser le maintien et le développement des mobilités douces et les transports en commun ;

Sur proposition de Sébastien Marque, Nicolas Bonnet-Oulaldj et Anouchka Comushian pour le groupe Communiste et citoyen, le Conseil du 12^e arrondissement interpelle Île de France Mobilités pour réclamer sans attendre un retour à l'offre complète de transport.